



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

CIMM • NUMÉRO 021 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 16 juin 2016

—
Président

M. Borys Wrzesnewskyj

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le jeudi 16 juin 2016

• (1110)

[Traduction]

Le président (M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.)): Bonjour. Conformément à l'article 108(2) du Règlement et de la motion adoptée par le Comité le 8 mars, le Comité reprend l'étude de l'initiative du gouvernement fédéral visant la réinstallation des réfugiés syriens au Canada.

Nous entendons aujourd'hui Mme Adeena Niazi, directrice générale de l'Afghan Women's Counseling and Integration Community Support Organization; Mme Moy Wong-Tam, directrice générale du Centre for Immigrant and Community Services; M. Aleem Syed, de l'Association musulmane de Scarborough et Mme Zaib Mirza, de la Fondation iTrust, représentant tous deux les mosquées de la grande région de Toronto; et enfin, par vidéoconférence, M. John Mandarino, directeur général de LiUNA Canadian Tri-Fund.

Je souhaite la bienvenue à tous nos invités.

Nous allons commencer par écouter la présentation de Mme Adeena Niazi, pendant sept minutes.

Mme Adeena Niazi (directrice générale, Afghan Women's Counseling and Integration Community Support Organization): Tout d'abord, je remercie le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de nous donner la possibilité de présenter nos commentaires à propos de l'initiative du gouvernement fédéral visant la réinstallation des réfugiés syriens au Canada.

Je vais commencer par vous fournir quelques informations concernant l'Afghan Women's Organization et vous parler du rôle important qu'elle a joué dans l'installation et la réinstallation de réfugiés, notamment les réfugiés syriens. Par la suite, je vous présenterai nos commentaires à propos des initiatives gouvernementales.

L'Afghan Women's Organization a vu le jour en 1990, pour répondre aux besoins particuliers des réfugiés, notamment ceux des femmes afghanes et de leur famille. Nous avons commencé à offrir à ces femmes des cours d'anglais et des services d'installation, puis nous avons élargi nos services aux membres de leur famille, aux hommes et aux garçons. L'AWO a considérablement étendu ses services et élargi la portée de ses projets et programmes. Actuellement, l'AWO vient en aide à des milliers de réfugiés et d'immigrants de divers horizons ethniques qui ont subi la guerre et la violence dans leur pays d'origine. Elle offre ses services notamment aux Syriens. L'AWO est également un signataire d'ententes de parrainage, un SEP.

Au cours des dernières années, l'AWO a parrainé et installé plus de 3 000 réfugiés de diverses régions du monde et a bénéficié pour ce faire de l'aide de ses partenaires, en particulier l'IDRF.

Nous appuyons le gouvernement du Canada et nous le félicitons de tenir sa promesse d'accueillir 25 000 réfugiés en provenance de la

Syrie au Canada. Nous remercions le gouvernement d'avoir rétabli le Programme fédéral de santé intérimaire, le PFSI, pour les RPSP.

Un des grands mérites de cette initiative du gouvernement a été de sensibiliser le public à la triste réalité des réfugiés et à les faire mieux connaître au Canada. Cependant, nous sommes très préoccupés par le sort des nombreux autres réfugiés de par le monde qui semblent avoir été quelque peu oubliés.

L'inégalité du traitement des réfugiés risque de causer une réaction indésirable à l'encontre des réfugiés syriens. Les bureaux des visas de Pretoria, de Nairobi, du Caire et d'Islamabad se sont vu imposer des plafonds depuis quelques années, depuis 2012, et le bureau d'Islamabad n'a pu accepter aucune demande en 2014. Nous savons que plus de 6 000 personnes en Afrique et que de nombreux Afghans, y compris des femmes persécutées, attendent depuis cinq ou six ans de recevoir une réponse du Canada. En Thaïlande, 4 000 chrétiens vulnérables font face à des délais d'attente de quatre ans.

Nous prions instamment le gouvernement du Canada d'accorder un traitement égal à tous les réfugiés.

Des milliers de Canadiens ont déjà récolté des millions de dollars pour la réinstallation des réfugiés. Ces Canadiens sont prêts à parrainer des centaines de familles supplémentaires, syriennes ou non. Ils ont la volonté et les moyens de le faire.

Nous demandons au gouvernement du Canada d'accorder des ressources supplémentaires dans divers bureaux des visas afin de faire venir rapidement des réfugiés au Canada.

Nous croyons fermement que la réunification des familles devrait être prioritaire.

En ce qui a trait aux services d'établissement, nous sommes préoccupés par les nombreux défis que doivent relever les réfugiés syriens, mais nous voulons en premier lieu nous assurer que l'aide destinée aux autres populations de réfugiés ne soit pas aiguillée vers l'initiative syrienne. Si nous applaudissons le plan du gouvernement de doubler et même plus ses cibles en matière d'accueil de réfugiés, nous nous préoccupons du fait que le budget de réinstallation a été réduit de près de 2,5 millions de dollars en Ontario. Les six années de compressions budgétaires dans les services d'établissement ont déjà eu d'énormes répercussions sur l'installation des réfugiés et le secteur de l'établissement. Tout retard dans la fourniture de services d'établissement adéquats aux réfugiés syriens entraînera de nombreux problèmes et retardera notamment leur participation à la société et à l'économie canadiennes.

Étant donné que les réfugiés accueillis en Ontario sont de plus en plus nombreux, nous demandons que le budget soit augmenté en conséquence et que des fonds pluriannuels suffisants et durables soient accordés aux organismes d'établissement ontariens sur une période pouvant atteindre cinq ans.

En outre, de nombreuses familles syriennes sont affligées de nombreux problèmes. Notre organisation qui a pour mission de s'intéresser aux femmes et à leur famille est grandement préoccupée par les problèmes particuliers des femmes dans le contexte de l'immigration. Il est clair que les femmes n'ont pas les mêmes besoins que les hommes. Il faut répondre aux besoins psychologiques et sociaux des femmes qui ont survécu à la violence et à des traumatismes.

● (1115)

Ces femmes sont isolées sur le plan social. Beaucoup d'entre elles ont de nombreux enfants et la plupart ont un bagage scolaire limité ou inexistant. Il faut instaurer des programmes spéciaux pour ces femmes. Par exemple, il serait très important de leur offrir des cours de langue CLIC qui seraient réservés uniquement aux femmes. Toutefois, en raison du manque d'installations pour garder leurs enfants, de nombreuses femmes attendent pendant des mois avant de pouvoir participer au programme. De plus, le programme sera interrompu pendant l'été, même si l'on entend dire que des fonds seront peut-être disponibles.

Il est nécessaire d'offrir à ces femmes qui souffrent de stress post-traumatique des programmes et des groupes de soutien axés particulièrement sur les femmes.

En tant qu'organisme parrain, l'AWO est le premier point de contact de nombreux réfugiés qui arrivent au pays comme réfugiés parrainés par le secteur privé ou réfugiés désignés par un bureau des visas. Étant donné que notre organisme est à la fois un signataire d'entente de parrainage, un SEP, et un fournisseur de services d'établissement, nous sommes extrêmement bien placés pour déterminer les besoins des réfugiés et venir en aide aux réfugiés syriens et autres qui sont accueillis au Canada dans le cadre de parrainages privés ou gouvernementaux.

Merci.

Le président: Merci.

Je vais maintenant donner la parole à Mme Moy Wong-Tam, directrice générale du Centre for Immigrant and Community Services, pour sept minutes, s'il vous plaît.

● (1120)

Mme Moy Wong-Tam (directrice générale, Centre for Immigrant and Community Services): Le Centre for Immigrant and Community Services, ou CICS, est un organisme qui offre des services aux nouveaux arrivants et aux immigrants dans la région du Grand Toronto depuis 48 ans. Nous participons à l'accueil des réfugiés syriens en leur offrant des services à leur arrivée à l'aéroport, en coordonnant nos efforts avec ceux du personnel d'IRCC, le personnel de l'aéroport et celui d'OCASI, organisme qui chapeaute en Ontario les diverses prestations offertes aux nouveaux arrivants.

Je ne vais pas entrer dans les détails des services que nous offrons, mais ils consistent notamment à faciliter les communications pour aider les réfugiés à s'orienter au cours de leurs premiers jours ou même leurs premières heures au Canada, étant donné que c'est une expérience stressante pour eux. En effet, même s'ils se sentent désormais en sécurité au Canada, beaucoup de réfugiés continuent d'être marqués par les traumatismes psychologiques qu'ils ont subis.

À Toronto, nous offrons un programme spécial qui n'est cependant pas propre à cette ville. En Ontario, nous avons le Programme des travailleurs de l'établissement dans les écoles, les TEE. Le CICS est un des cinq organismes torontois qui offrent ce service. Nous venons en aide aux enfants nouvellement arrivés et à leurs parents.

Nous savons tous que les réfugiés syriens ont de grandes familles qui comptent de six à huit enfants. Nous les aidons à s'adapter à l'école. Nous aidons également l'administration scolaire à intégrer les nouveaux arrivants. Les nouveaux arrivants doivent s'habituer à de nouvelles façons de faire qu'ils ne comprennent pas nécessairement. Il faut tenir compte des sensibilités culturelles et des difficultés linguistiques, sans oublier le déroulement de la journée scolaire et la conduite que l'on attend des élèves. Nous les aidons à se familiariser avec la routine quotidienne.

Nous aidons aussi les parents. D'ailleurs, les adultes sont aussi nombreux, voire plus nombreux, que les enfants à bénéficier de nos services dans les écoles. L'école est le point de contact le plus naturel avec les nouveaux arrivants qui seraient sinon incapables de trouver les organismes d'aide à l'établissement. C'est la raison pour laquelle notre programme a vu le jour il y a 17 ans environ.

Nous les aidons à trouver de l'emploi et nous les mettons en contact avec les collèges ou universités où ils peuvent faire une bonne transition de carrière. Nous offrons au personnel administratif de l'école des séances de sensibilisation culturelle. Nous aidons les réfugiés syriens à comprendre l'importance de certains documents, en particulier leur carte RP ou tout autre document relatif au droit d'établissement, étant donné que beaucoup d'entre eux n'ont pas apporté beaucoup de documents officiels. Nous leur apprenons également à établir un budget élémentaire, à se familiariser avec la banque, et nous les mettons en garde contre certaines fraudes, puisque nous avons entendu dire que plusieurs réfugiés ont été victimes de fraude. Nous avons entendu dire que cela s'est produit en Alberta. Je ne sais pas si des cas semblables ont eu lieu dans d'autres provinces.

Nous offrons aussi des services d'établissement dans nos locaux. C'est le cas par exemple à notre centre d'accueil de Markham South. Là encore, le réseau de centres d'accueil est tout à fait unique dans la région de York. Je pense qu'il n'y en a que deux en Ontario, peut-être même au Canada, un dans la région de York et l'autre à Durham.

Nous sommes très fiers de diriger un des centres d'accueil dans la région de York. Chaque réfugié reçoit un plan d'établissement. Nous disposons d'un réseau de gestion des cas et d'une base de données qui sont coordonnés à l'échelle des réseaux de centres d'accueil. Nous recevons aussi l'aide de nombreux bénévoles qui offrent des services d'interprétation et qui sympathisent avec les nouveaux arrivants.

Nous savons qu'il faut vraiment être un bon praticien pour pouvoir déceler les problèmes sous-jacents de certains réfugiés qui ont vécu des traumatismes graves. Ils peuvent bien exprimer certaines demandes, mais souvent ils n'ont même pas conscience de leurs autres besoins beaucoup plus profonds. Ils ne savent pas nécessairement où chercher de l'aide. Seul un intervenant d'expérience peut les aider à démêler leurs problèmes et peut savoir à quel moment aborder les événements traumatiques. Je parlerai un peu plus tard des besoins en matière de santé émotionnelle et mentale.

La formation linguistique est un des enjeux principaux. Nous savons tous que les immigrants connaissent beaucoup mieux les langues officielles du Canada que les réfugiés qui n'ont pas nécessairement des aptitudes linguistiques, car leur immigration n'a pas été préparée. La majorité des réfugiés, en particulier les réfugiés parrainés par le gouvernement, ne connaissent aucune des deux langues officielles. Beaucoup d'entre eux sont sur des listes d'attente en vue de suivre des cours de formation linguistique financés par le gouvernement fédéral dans le programme CLIC. Ces cours sont formidables, parce que les réfugiés peuvent venir avec leurs enfants et les faire garder dans les mêmes locaux, afin de pouvoir se concentrer sur leur apprentissage.

• (1125)

Beaucoup de nouveaux arrivants syriens aiment se rendre à pied à leurs cours, plutôt que de prendre les transports en commun. Nous avons constaté un drôle de phénomène. Certaines classes demeurent à peu près vides, même s'il existe des transports en commun pour s'y rendre. Les élèves ne viennent pas parce qu'il faut prendre les transports en commun. C'est peut-être une réaction instinctive... Nous ne savons pas exactement quelle est la raison, mais les élèves ne viennent pas toujours aux cours lorsqu'il faut prendre les transports en commun. Nous recommandons des cours sur les lieux de travail ou des cours axés sur le vocabulaire ou l'apprentissage lié au travail. Nous comprenons que beaucoup de réfugiés ont une formation. En Syrie, ils travaillaient dans les secteurs de la construction, de l'agriculture ou de l'industrie alimentaire. Beaucoup d'entre eux ont été engagés dans le secteur alimentaire. Ils n'ont pas nécessairement l'habitude d'utiliser des livres. Ils apprennent mieux dans un cadre de travail. On dit qu'ils sont à l'aise au travail, mais pas à l'aise dans les livres. Nous aimerions si possible que les cours de formation linguistique soient plus novateurs.

Les réfugiés font face à d'importants défis en matière d'intégration, car beaucoup d'entre eux n'ont pas de famille au Canada. Certains trouvent un certain soutien dans leur communauté. D'autres hésitent à entrer en communication avec des gens de leur...

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Mme Moy Wong-Tam: Je recommande de relancer le programme d'accueil que le gouvernement finançait autrefois et qui était très utile pour les nouveaux arrivants.

Je vais sauter l'assistance à l'emploi et parler de la santé.

Le président: Il vous reste 10 secondes.

Mme Moy Wong-Tam: Très bien, vous pourrez lire mon document.

Il y a surtout beaucoup de problèmes de santé, de santé physique et de santé mentale et nous recommandons que l'on offre aux réfugiés des services holistiques pour les aider à récupérer pleinement de leurs problèmes de santé.

Le président: Merci, madame Wong-Tam. Tous les membres du Comité ont reçu des exemplaires de votre mémoire.

Je vais maintenant donner la parole à M. Aleem Syed et à Mme Zaib Mirza, pour sept minutes, s'il vous plaît.

M. Aleem Syed (représentant, Association musulmane de Scarborough, Greater Toronto Area Mosques): Merci de m'avoir invité. Je suis honoré de participer à cette étude portant sur l'établissement des réfugiés syriens au Canada.

L'initiative d'établissement des nouveaux arrivants syriens est si vaste qu'elle nécessite un effort collectif sur plusieurs fronts. Je travaille en collaboration avec diverses organisations telles que

l'Association musulmane de Scarborough, Masjid Al Jannah, Malton Masjid, l'ISNA, le Pickering Islamic Centre, le Muslim Welfare Centre, la Southeast Dental Clinic, ainsi qu'avec plusieurs centaines de personnes dévouées comme Muzammil Mahmood, Tina Aseffa, Khadija Cajee, Humera Khan, Iqbal Shaikh, Fahad Hasan, Sameer Sait, Rashid Mohammad et le Dr Ikramuddin Syed, des personnes qui mettent bénévolement leur temps, leur profession et leurs compétences à notre disposition pour faire bouger les choses sur le terrain.

J'aimerais en premier lieu exprimer ma profonde gratitude au gouvernement canadien au nom de tous les nouveaux arrivants syriens et des nombreux bénévoles qui travaillent sur le terrain pour cette cause et pour offrir leur soutien à la décision du gouvernement de faire venir au pays 25 000 réfugiés en une courte période de temps. Personne ne doute que la décision d'ouvrir nos portes et nos coeurs aux réfugiés syriens était la bonne. Malgré les défis et les coûts auxquels il a fallu faire face, cette entreprise gigantesque fera figure, dans quelques années, de réalisation monumentale et louable.

Nous avons accueilli notre première famille de cinq réfugiés le 6 février. Cela fait plus de quatre mois maintenant, mais on a l'impression que c'était hier et les mots sont incapables d'exprimer l'immense joie que nous avons ressentie lorsque nous avons accueilli cette famille. L'honorable Salma Zahid a personnellement rendu visite à la famille, lui apportant ainsi beaucoup d'encouragement et de soutien. Merci. Ce fut un moment vraiment chargé d'émotion lorsque la famille a éclaté en sanglots, multipliant continuellement les remerciements et les prières pour leurs parrains et pour l'ensemble de la population canadienne. J'ai encore en mémoire le silence qui régnait à ce moment-là. Par la suite, au fil de diverses rencontres sociales et excursions et grâce au soutien de la communauté, nous avons été en mesure de bâtir la confiance et de les aider à s'adapter à la vie au Canada.

Nous avons suivi un programme bien établi pour les familles, dès les premières étapes franchies le jour de leur arrivée, comprenant ensuite les tâches devant être accomplies au cours de la première semaine, au cours des premiers mois, du premier trimestre, du premier semestre, etc. Les contrôles médicaux et dentaires étaient inclus dans ces activités.

Je suis heureux d'annoncer qu'en l'espace d'environ trois mois, les membres de la famille étaient indépendants et menaient leur vie comme des citoyens ordinaires. Ils ont reçu leur carte d'assurance-maladie et perçoivent leurs prestations pour enfants. Ils sont inscrits à des cours d'ALS et leurs enfants fréquentent l'école publique, ainsi que les cours d'éducation spirituelle donnés le soir à l'Association musulmane de Scarborough.

Ils savent où se situe le Canada dans le monde. Ils connaissent les procédures d'urgence, les droits des femmes, des enfants et des autres personnes, les lois concernant le tabac, la conduite automobile et la consommation de boissons. Ils savent faire des travaux ménagers. Ils savent comment utiliser une machine à laver à pièces et les appareils ménagers. Ils savent utiliser les transports publics et effectuer des opérations bancaires. Ils prennent leurs propres rendez-vous chez le médecin et s'y rendent par eux-mêmes.

S'il y a quelque chose qui peut effacer l'image d'un jeune enfant inanimé sur le bord du rivage, ce sont les pleurs de joie et les sourires sur les visages de ces parents et de ces enfants qui ont reçu une nouvelle chance dans la vie.

La Fondation iTrust a collaboré avec l'Association musulmane de Scarborough et Masjid Jannah pour réaliser un sondage afin d'informer les nouveaux arrivants à propos de la liste de contrôle d'établissement ainsi que pour préparer ce qui va se passer au bout de six mois.

Les éléments suivants du processus d'établissement nous paraissent encourageants: la couverture offerte par le Programme fédéral de santé intérimaire, la sécurité financière garantie pendant une année, les prestations pour enfants, la sensibilisation de la population et le soutien de la communauté, tant sur le plan matériel que sur le plan social, les prestations supplémentaires versées aux familles par l'Association musulmane de Scarborough et l'éducation spirituelle offerte gratuitement.

En dehors des problèmes de santé mentale et des difficultés linguistiques, les défis comme la difficulté d'obtenir des cours de formation linguistique, un logement abordable et le reste, sont à peu près les mêmes que ceux que rencontrent les autres populations d'immigrants en général. Néanmoins, nous croyons qu'avec du temps, de la patience et du travail, ils pourront surmonter ces défis.

Ce groupe de nouveaux arrivants syriens est nettement différent des populations habituelles d'immigrants qui arrivent au Canada chaque année, dans le sens qu'ils ont vécu d'importants traumatismes et autres stress, qu'ils ont été torturés physiquement, qu'ils ont vécu des deuils et qu'ils ont dû se séparer d'être chers et laisser derrière eux leur maison, leur communauté et leurs moyens d'existence.

L'accueil des réfugiés constitue une énorme responsabilité pour la société en général. La communauté a fait un travail spectaculaire à cet égard en organisant des événements sociaux, des excursions en famille, des ateliers afin de tendre la main aux réfugiés et de faciliter leur réinstallation.

Il suffit de prendre en considération le nombre incroyable de bénévoles courageux pour se faire une idée de l'ampleur de cette initiative et la Fondation iTrust lance actuellement une nouvelle application visant à rationaliser l'effort de coordination et faciliter une utilisation efficace des ressources.

• (1130)

Je vais maintenant passer aux recommandations.

Les nations qui progressent cherchent toujours des façons de se développer et de s'améliorer. Je vais maintenant soumettre quelques suggestions au Comité.

Tout d'abord, il faudrait se pencher sur la prestation de services numériques modernes. Il serait utile d'étudier les normes, processus et systèmes qui ont été utilisés pour faciliter l'établissement afin d'en évaluer la pertinence dans notre monde moderne en pleine évolution.

Deuxièmement, il faudrait entreprendre une intervention précoce pour garantir le succès. L'objectif ultime du processus d'établissement étant de faire en sorte que les nouveaux arrivants s'intègrent avec succès au sein de la société et commencent à y contribuer eux-mêmes de manière positive, il est important que l'établissement soit perçu et considéré dans la perspective des nouveaux arrivants comme un processus global. Le gouvernement est réparti en différents niveaux et différents ministères, mais il est essentiel que les intervenants de tous les niveaux, y compris les groupes parrainés par des organismes, aient accès aux informations en temps opportun afin de permettre un engagement précoce.

Troisièmement, il faudrait établir de nouveaux partenariats. À l'ère du numérique, la bonne gouvernance nous amène à conclure des partenariats efficaces avec d'autres personnes, des organismes communautaires et des parrains du secteur privé. Tout le chemin

parcouru au cours des six derniers mois prouve combien ce partenariat, s'il se concrétise, peut aider à bâtir des communautés plus fortes, de manière plus efficace et plus efficiente.

Quatrièmement, il faudrait rendre plus accessible la formation linguistique. Il faudrait examiner d'autres façons d'offrir une formation linguistique ainsi que d'autres programmes susceptibles d'offrir un meilleur rendement. Il faudrait explorer des options telles que l'apprentissage virtuel, l'apprentissage autonome, les présentations PowToon, les médias non verbaux, l'infographie et l'utilisation des technologies mobiles qui sont à notre disposition, quel que soit le degré d'alphabétisation des nouveaux arrivants.

Cinquièmement, il faudrait prolonger la période de soutien aux familles...

Le président: Il vous reste 15 secondes.

M. Aleem Syed: ... qui souffrent d'une maladie grave, afin de les aider à composer avec ce stress et cette anxiété supplémentaire.

Sixièmement, il faudrait augmenter l'appui aux initiatives des jeunes et des femmes.

Septièmement, il faudrait offrir des logements abordables.

En terminant, le plus important est de conserver l'esprit humanitaire canadien tel que nous l'avons vu à l'oeuvre au cours des derniers mois, car il nous apporte une satisfaction personnelle et il nous encourage à faire la promotion de la paix, de la fraternité universelle et de la citoyenneté mondiale.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Syed.

Monsieur Mandarino, la parole est à vous pendant sept minutes.

M. John Mandarino (directeur général, LiUNA Canadian Tri-Fund): Bonjour et merci de me donner l'occasion de m'exprimer devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle John Mandarino et je suis le directeur national canadien de l'Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord (LiUNA). Au sein de l'organisation, le secteur que je dirige est le Canadian Tri-Fund qui exerce les responsabilités en matière de formation et de recrutement de l'organisation.

Nous représentons environ 110 000 travailleurs syndiqués au Canada, essentiellement dans le secteur de la construction. LiUNA a 19 centres de formation au Canada et 10 rien qu'en Ontario. Depuis sa création en 1903, LiUNA est fière d'avoir ouvert ses portes aux immigrants qualifiés. Grâce à notre infrastructure de formation complète, nous avons formé des dizaines de milliers de travailleurs immigrants qui à leur tour ont gonflé les rangs de notre organisation. De fait, en tant qu'organisation, LiUNA dépend d'une immigration en santé, robuste et régulière pour recruter et former notre main-d'oeuvre future. C'est en nous appuyant sur nos nouvelles recrues provenant de l'immigration que nous avons bâti le puissant syndicat que nous avons aujourd'hui.

Grâce à notre engagement à l'égard de la formation et aux efforts que nous avons déployés pour établir des programmes de formation complets pour disposer d'une main-d'oeuvre sûre et productive, nous avons mis en place les outils nécessaires pour surmonter les obstacles qui peuvent se dresser et rendre plus difficile la prestation d'une formation aux néo-Canadiens. Nos partenariats avec des groupes communautaires et des organismes gouvernementaux nous ont permis de transcender la barrière des langues et d'embrasser de nouvelles cultures.

Le secteur de la construction traverse une période de prospérité économique. Les besoins en matière de main-d'oeuvre formée et qualifiée n'ont peut-être jamais été aussi grands. Il existe une pénurie de main-d'oeuvre à laquelle il faut réagir. En collaboration avec ses partenaires employeurs, LiUNA continue à recruter et à former des travailleurs pour combler ces lacunes. Depuis le milieu du XX^e siècle, LiUNA a accueilli des vagues successives de néo-Canadiens dans ses effectifs afin de bâtir une industrie de la construction fiable qui demeure un facteur clé de la croissance et de la puissance économiques du Canada.

LiUNA représente des travailleurs dans 32 secteurs différents de la construction et cinq grandes industries, y compris l'industrie manufacturière et les services hôteliers. Nous nous sommes engagés auprès de nos partenaires employeurs à recruter et former des travailleurs pour construire nos routes, nos écoles et nos maisons, pour fabriquer nos machines et pour accueillir les délégués à des conférences et les visiteurs de notre ville magnifique. C'est en raison même de la diversité que nous représentons que nous devons constamment recruter, former et accueillir des néo-Canadiens au sein de notre syndicat et de notre main-d'oeuvre. La diversité de notre représentation fait aussi en sorte que les possibilités de travail sont nombreuses.

Je suis le fils d'immigrants italiens qui sont arrivés au Canada au début des années 1950. Si mes parents n'avaient pas eu la possibilité de venir ici et de prouver qu'ils pouvaient contribuer à la société canadienne et l'enrichir, je ne sais pas où serait ma famille en ce moment. Les réfugiés syriens méritent d'avoir cette chance et c'est à notre tour d'accueillir cette nouvelle vague de néo-Canadiens, de les former et de leur donner la possibilité de contribuer à notre société canadienne et de l'enrichir.

LiUNA est prête à offrir des possibilités de travail aux néo-Canadiens. Par l'intermédiaire des sections syndicales locales et des centres de formation des diverses régions du Canada, nous pouvons leur tendre la main et leur offrir des possibilités d'emploi. Comme je l'ai dit, les néo-Canadiens permettent de combler les lacunes en matière de main-d'oeuvre et de renforcer les effectifs dans des secteurs clés de l'économie tout en leur donnant la possibilité de bâtir pour eux-mêmes une nouvelle vie, une carrière et d'offrir un avenir à leur prochaine génération.

L'Union internationale des journalistes d'Amérique du Nord est prête à s'associer à cette démarche. Un programme d'immigration efficace et réussi doit offrir aux nouveaux arrivants une base sur laquelle ils peuvent bâtir un nouvel avenir. Grâce à ses programmes de formation et ses partenariats avec les employeurs, LiUNA est prête à s'associer à cette démarche et à fournir le matériel et les outils nécessaires pour aider les réfugiés syriens à réunir les conditions nécessaires pour se bâtir un avenir au Canada.

Je suis fier de vous parler aujourd'hui de cet enjeu et je suis très enthousiaste à propos de l'avenir de notre pays. En tant que Canadien de la première génération, je suis fier des perspectives que le Canada offre aux réfugiés syriens et je me réjouis des infinies possibilités que ces perspectives conféreront à leur future génération de Canadiens.

• (1135)

Merci de me donner la possibilité de témoigner aujourd'hui.

Le président: Merci, monsieur Mandarino.

Monsieur Sarai, pour sept minutes, s'il vous plaît.

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Je veux vous remercier tous d'être venus ici aujourd'hui pour nous présenter vos points de vue éclairés sur l'important sujet que nous étudions.

Mes questions s'adressent d'abord à Mme Niazi.

Trouver un emploi est l'un des plus grands défis que doivent relever les réfugiés nouvellement arrivés. Certains réfugiés se sentent placés devant un dilemme: travailler ou prendre le temps d'apprendre l'anglais ou le français. Quelles sont les formules novatrices que votre organisation propose pour répondre à ce dilemme et aider les réfugiés à apprendre une des deux langues officielles tout en travaillant au Canada?

• (1140)

Mme Adeena Niazi: Tout d'abord, je dois mentionner que tous les réfugiés, y compris les réfugiés syriens, lorsqu'ils arrivent ici, sont déjà des gens travailleurs qui souhaitent s'intégrer le plus vite possible à la population active.

Nous avons observé que le problème de la langue est une des premières difficultés que rencontrent les réfugiés. S'ils ne suivent pas un cours de formation linguistique, il est facile de leur trouver de l'emploi, mais une fois qu'ils ont accepté ce type d'emploi qui ne correspond pas à leur profession, ils y restent bloqués pendant toute leur existence. Cela les empêchera d'être des membres productifs de la société et entraînera beaucoup de problèmes émotionnels et psychologiques chez eux.

Tout d'abord, ils peuvent compter sur notre assistance pendant qu'ils suivent leur formation linguistique. Nous proposons des classes qui sont réservées aux femmes, option que je trouve très utile, parce que les femmes se sentent ainsi plus à l'aise. Nous avons aussi des cours mixtes en soirée. Nous les aidons à apprendre la langue. S'ils ont besoin d'une formation linguistique, nous pouvons les inscrire aux cours de langue. Cependant, je dois mentionner que les places ne sont pas assez nombreuses et que les listes d'attente sont très longues.

Nous avons aussi un agent chargé du placement. Nous évaluons les personnes qui sont prêtes à occuper un emploi. La plupart des réfugiés ont des compétences transférables. Ils ne le savent peut-être pas parce que, quand ils arrivent ici, on leur dit que tout est différent, mais nous les encourageons à conserver leur estime de soi, car ils savent faire certaines choses et ils ont beaucoup de compétences transférables.

Nous les aidons à examiner les types d'emploi qu'ils pourraient occuper à court et à long terme au Canada. À court terme, s'ils ont besoin d'améliorer leurs compétences, ils peuvent obtenir une formation professionnelle s'ils sont prêts à le faire. Dans ce cas, ils prennent un emploi à temps partiel et ils suivent un programme de formation qui correspond à leur travail.

Nous les préparons aussi pour une entrevue. La plupart d'entre nous — je m'inclus moi-même puisque je suis moi aussi arrivée ici en tant que réfugiée — avons l'impression de nous vanter quand nous présentons notre propre qualification. Pourtant, il faut savoir parler de ses aptitudes, de ses talents. C'est pourquoi nous les préparons et nous faisons des simulations d'entrevue. Nous travaillons aussi avec les employeurs et nous les mettons en relation avec ceux-ci.

M. Randeep Sarai: Merci.

Monsieur Mandarino, je vous remercie d'aider les réfugiés syriens et autres à trouver de l'emploi et à obtenir une formation lorsqu'ils veulent intégrer le secteur de la main-d'oeuvre ou le secteur de la construction.

Quelles solutions proposez-vous en matière de formation linguistique ou tout au moins en matière d'apprentissage de la langue en vue de travailler? Êtes-vous parvenus à amener les réfugiés à apprendre la langue simultanément ou parallèlement à un emploi. Avez-vous rencontré des difficultés?

M. John Mandarino: À dire la vérité, c'est difficile. Nous avons utilisé plusieurs approches différentes pour tenter d'y parvenir.

En association avec des organismes communautaires qui parrainent des programmes de formation ou qui oeuvrent dans la collectivité, nous avons proposé des cours élémentaires ou des cours d'anglais langue seconde avant de passer aux programmes de formation. En effet, pour travailler efficacement et en toute sécurité, il faut comprendre la langue. Il y a beaucoup de règlements et, sur les chantiers de construction, tout se passe en anglais dans toutes les régions du pays. C'est vrai également dans les secteurs anglophones de Montréal, au Québec.

Voilà l'approche que nous avons adoptée et, bien entendu, l'apprentissage de la langue se fait aussi pendant le programme de formation. Les participants sont exposés à l'anglais quotidiennement.

Comme je l'ai dit, il y a plusieurs facettes. Chaque jour, nous cherchons de nouvelles réponses et de nouvelles façons d'éliminer la barrière de la langue.

M. Randeep Sarai: Monsieur Syed, vous avez dit que vous avez obtenu un bon taux de succès et que vous avez pu aider les réfugiés à s'installer, à obtenir leur carte de santé, leur laissez-passer d'autobus, etc., à s'intégrer et à trouver un logement.

Pouvez-vous nous dire quelle a été la clé de ce succès? Certaines personnes ont éprouvé des difficultés, mais il semble que vous faites du bon travail et que vous obtenez les ressources nécessaires du gouvernement. Dites-nous ce qui fait le succès du système mis en place par votre organisme.

• (1145)

M. Aleem Syed: Avant l'arrivée des familles, nous nous sommes rencontrés et nous avons planifié les activités que nous devions entreprendre. Dès le premier jour, nous avions une liste d'activités à entreprendre. Pour la planification, nous avons commencé par tenter de nous familiariser avec les familles de réfugiés et de comprendre leurs besoins. Nos activités se déroulent sous l'égide de l'Association musulmane de Scarborough, mais également dans nos mosquées, auprès d'environ 120 familles.

Pour ce qui est des résultats, nous avons dit que 90 % des familles obtiennent les mêmes résultats en matière d'établissement: 90 % d'entre elles sont parvenues à se prévaloir de ces avantages et à se débrouiller par elles-mêmes. La seule question qu'elles se posent en ce moment est de savoir si elles doivent continuer leurs cours CLIC ou ALS, ou bien partir à la recherche d'un emploi.

Nous avons effectué un sondage au sujet de l'emploi. Nous avons découvert que 85 % de la population sondée appartient à la catégorie des métiers spécialisés. Les professions libérales sont en minorité. Il y a aussi des avocats et certains des réfugiés étaient des enseignants dans leur pays. Nous avons identifié ces groupes. Dans un mois environ, nous prévoyons leur proposer des ateliers professionnels dans un cadre privé afin d'avoir des communications et des ateliers pratiques ciblés avec eux pour une mise en oeuvre plus réussie.

Dans le cas des travailleurs autonomes, nous recherchons des modèles d'affaires et des investisseurs susceptibles de prêter main-forte à des entreprises, que ce soit un restaurant shawarma ou autre, une boutique de nettoyage à sec où pourraient travailler des tailleurs. Nous étudions ces modèles qui peuvent donner de bons résultats non

seulement pour les investisseurs, mais également pour les familles de réfugiés qui seront ainsi en mesure de prospérer et de commencer à contribuer à l'économie du pays.

M. Randeep Sarai: Merci.

Madame Wong-Tam, vous vouliez ajouter quelque chose au sujet du programme d'accueil. Vous pouvez peut-être nous expliquer rapidement ce qu'était l'ancien programme d'accueil et quels étaient ses avantages.

Mme Moy Wong-Tam: L'ancien programme d'accueil avait pour but de créer des liens avec les nouveaux arrivants. Il mettait en relation un Canadien établi avec un nouvel arrivant. C'était le même principe que les parrainages du secteur privé dans lequel un Canadien est jumelé avec un nouvel arrivant afin de lui montrer comment fonctionner dans la vie quotidienne, lui expliquant aussi bien comment traverser la rue en toute sécurité que comment choisir la taille des couches pour bébé, soit tout ce qu'il faut savoir. C'est le genre de questions que l'on ne peut pas vraiment poser aux agents des services professionnels.

Nous savons que l'énorme différence entre le taux de succès des réfugiés parrainés par le gouvernement et celui des réfugiés parrainés par le secteur privé tient en réalité au réseau que peuvent fournir les parrains du secteur privé. Le programme les a vraiment aidés à créer un réseau social. Beaucoup d'entre eux sont devenus amis. Il y avait un processus de sélection et de jumelage dans un cadre supervisé. Les nouveaux arrivants, surtout ceux qui, en grand nombre, étaient arrivés seuls, avaient instantanément de nombreux amis au Canada.

Voilà quels étaient essentiellement les principaux avantages sur le plan social. Il y avait aussi des avantages sur le plan du travail. Les programmes de mentorat permettaient de jumeler les nouveaux arrivants avec des personnes qui exerçaient le même métier ou un métier similaire et qui leur montraient comment se remettre à flot pour trouver un travail.

M. Randeep Sarai: Ce programme était-il administré par les organismes d'établissement ou par le gouvernement lui-même?

Mme Moy Wong-Tam: Par les organismes d'établissement; le financement du programme a été supprimé il y a quatre ou cinq ans.

Le président: Merci, monsieur Sarai.

Monsieur Kent, vous avez la parole pour sept minutes, s'il vous plaît.

L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins pour les commentaires et les conseils qu'ils nous ont proposés aujourd'hui.

Je vais commencer par vous, madame Wong-Tam. J'étais enchanté de vous entendre parler du Centre d'accueil de la région de York où je me souviens d'être allé en 2007, je crois, au moment de l'inauguration de ce projet pilote. Je pense que son succès mérite d'être examiné par les collectivités et les régions de tout le pays. Il est très utile pour les réfugiés parrainés par le secteur privé d'entrer en contact avec tous les paliers de gouvernement, les services, la formation linguistique, la garde d'enfants, etc., mais je pense que le centre est essentiel pour les réfugiés qui arrivent dans des circonstances conventionnelles.

J'aimerais vous demander de nous expliquer comment le personnel du centre d'accueil ou des autres organismes a fait face à l'arrivée massive des réfugiés en décembre, janvier et février, ou s'il continue à gérer difficilement la fourniture de services.

Mme Moy Wong-Tam: Les tensions ont été moins vives dans la région de York que dans la région de Toronto. La région de York a reçu surtout des réfugiés parrainés par le secteur privé. Vous avez raison de dire que le centre d'accueil pilote a ouvert ses portes en 2007. Il a été suivi par quatre autres en 2010. Cela fait maintenant six ans que le réseau existe. Le centre de Durham a suivi il y a environ cinq ans.

La Ville de Markham a organisé un sommet sur les réfugiés en janvier. Le centre d'accueil et la municipalité régionale de York ont également invité, à l'occasion d'un forum sur les réfugiés, tous les parrains du secteur privé afin de leur présenter tout ce qui était disponible dans la collectivité. Ils ne connaissaient pas toutes les ressources. Dans le secteur privé, certains groupes d'accueil des réfugiés sont extrêmement bien organisés. Ils ont même un comité d'éducation et d'autres comités pour les familles à leur arrivée. Ils ont en quelque sorte joué le rôle de mini organismes, mais nous voulons leur faire connaître les ressources qui sont déjà disponibles. Par exemple, la Ville de Markham a aussi ouvert des parcs et des services récréatifs pour les réfugiés.

Notre centre d'accueil a été en mesure de s'adapter à l'arrivée des réfugiés. Aux dernières nouvelles, une réunion se déroule en ce moment. Nous avons eu une table ronde avec la Municipalité régionale de York. Toute la collectivité a collaboré à la planification. Pour nous, la région de York est plus facile à gérer que celle de Toronto où les réfugiés ont quitté le centre urbain, surtout dans les districts de Scarborough, Peel, etc. à cause du coût des logements.

Encore à propos du centre d'accueil, nous avons reçu des observateurs d'Allemagne et de Suède et différentes délégations internationales. Alors, bravo à la région de York.

En passant, je crois que vous êtes mon député.

• (1150)

L'hon. Peter Kent: Merci pour cette publicité.

Monsieur Syed, vous avez parlé du problème du logement, en particulier à Scarborough et de la pénurie de logements abordables. Au cours des derniers mois, on a entendu parler de propriétaires peu scrupuleux qui profitent des nouveaux arrivants. Je me demande si vous avez des exemples de tentatives d'extorsion, de traitement immoral de locataires nouvellement arrivés.

M. Aleem Syed: Il y a vraiment un problème de logement abordable qui va beaucoup plus loin que le processus de réinstallation des réfugiés syriens. Il touche toute personne qui veut habiter en ville.

En matière d'exploitation, certains de nos collègues nous ont rapporté des cas où le propriétaire demandait en guise de dépôt l'équivalent de toute une année de loyer...

L'hon. Peter Kent: ... chose que la loi interdit en Ontario.

M. Aleem Syed: Exactement. Comment peut-on tout simplement penser agir de la sorte si les travailleurs de l'établissement accompagnent les réfugiés pour les aider à trouver un logement et à signer un bail? Des problèmes de ce type ont été signalés aux bénévoles qui, de concert avec les organismes d'établissement ont été en mesure d'atténuer ces problèmes.

Si la difficulté à trouver un logement abordable est un problème bien réel, il faut également tenir compte de l'équité pour les réfugiés ou les nouveaux arrivants, par opposition aux résidents qui se trouvent déjà en Ontario. Nous savons que les familles des nouveaux arrivants reçoivent mensuellement 1 070 \$ en paiement de soutien, mais que le loyer leur coûte déjà 1 000 \$. La situation n'est pas

différente pour les autres résidents de l'Ontario. Tout bien considéré, c'est un problème auquel il faudra trouver une solution à l'avenir.

L'hon. Peter Kent: Merci.

Monsieur Mandarino, vous avez évoqué la sécurité sur les lieux de travail. Je me demande si ce sont les employeurs ou si c'est votre syndicat qui se charge de la formation au jargon anglais que l'on utilise dans les chantiers en matière de sécurité.

M. John Mandarino: Oui, notre syndicat et nos programmes de formation les préparent en ce sens. Bien entendu, les employeurs comptent sur nous pour que les travailleurs que l'on envoie sur les chantiers soient prêts à respecter les normes de sécurité. Nous acceptons de nous charger de cette tâche parce que nous voulons présenter des travailleurs qui sont prêts à fonctionner en toute sécurité sur les chantiers. Mais, bien entendu, les employeurs sont nos partenaires et ils fournissent aussi ce type de formation sur une base régulière sur les lieux de travail.

L'hon. Peter Kent: Me reste-t-il encore du temps pour une autre question, monsieur le président?

Le président: Tout à fait. Il vous reste 40 secondes, monsieur.

L'hon. Peter Kent: J'aimerais revenir rapidement vers vous, madame Wong-Tam, à propos des nouveaux arrivants. J'ai rencontré des réfugiés de Syrie qui possédaient des compétences linguistiques importantes et une certification professionnelle. Je me demande si votre organisme ou le Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC), aide ces professionnels à faire reconnaître leurs diplômes.

• (1155)

Mme Moy Wong-Tam: Comme le font la plupart des organismes d'aide à l'établissement, nous offrons des services pour l'évaluation des titres de compétence étrangers; cependant, un grand nombre de ces réfugiés sont venus sans documents, ce qui complique les choses pour eux, comme vous pouvez le comprendre. Essentiellement, notre personnel doit les conseiller pour faire leur transition de carrière et trouver un travail apparenté, mais pas nécessairement dans le même domaine. Par exemple, on peut conseiller à un médecin d'étudier en vue de devenir technicien de laboratoire et à un architecte de devenir inspecteur en bâtiment.

Pour ceux qui n'ont pas de titre de compétence, il faut beaucoup faire appel au réseau pour les aider à trouver du travail dans leur propre communauté ethnique où la langue ne pose pas de problème.

Le président: Merci.

Mme Moy Wong-Tam: Cependant, il faut qu'ils continuent à suivre les cours du soir pour apprendre la langue.

Le président: Merci, madame Wong-Tam.

Madame Kwan, vous avez la parole pendant sept minutes.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins. Ma première question s'adresse à Mme Niazi.

Vous avez mentionné, dans vos commentaires, que le temps d'attente posait problème dans les services d'établissement. D'autres témoins ont mentionné aussi ces temps d'attente, en particulier pour les cours de langue. Dans le programme CLIC que vous avez mentionné, les cours d'été sont annulés, par manque de financement. Quelle est l'étendue du problème?

Mme Adeena Niazi: En fait, c'est un énorme problème pour les réfugiés qui viennent ici. Tout d'abord, aucun autre programme ne leur est offert quand il n'y a pas de cours. Ils restent chez eux et cet isolement est cause de dépression.

Comme je l'ai mentionné, le financement a été réduit depuis cinq ou six ans. Les services d'établissement ont reçu moins de crédits. La dernière fois que nous avons subi de telles compressions budgétaires, nous n'avions pas d'autres choix que de supprimer les cours. Non seulement les classes sont fermées, mais en plus nous avons une longue liste d'attente de gens à qui on ne peut pas offrir le service.

Un des grands problèmes auxquels nous devons faire face, surtout dans le cas des réfugiés syriens qui viennent ici, c'est qu'ils ont de grandes familles et beaucoup d'enfants. Dans certains cas, même s'il y a de la place dans le cours, les locaux ne sont pas suffisamment assez grands pour qu'ils puissent faire garder leurs enfants à côté, si bien qu'ils ne suivent pas les cours. Certaines femmes ont attendu les cours pendant quatre à cinq mois et maintenant, en raison de la fermeture des classes pendant l'été, le temps d'attente augmente de deux à trois mois. C'est un gros problème pour les réfugiés.

Mme Jenny Kwan: Avez-vous eu des problèmes en matière d'accès aux soins de santé, en particulier pour les femmes? Mardi, nous avons entendu une femme chez qui on avait décelé un cancer, mais elle n'a connu le résultat du diagnostic que trois semaines plus tard, étant donné que les services de santé n'avaient pas d'interprète. Elle a appris le diagnostic de la part d'un étranger qui se trouvait là par hasard et qui parlait arabe. Elle lui a demandé de l'aide, parce qu'elle ne comprenait pas ce que lui disait le personnel. Voilà comment cela s'est passé.

Je pose la question à vous trois. Pouvez-vous me dire rapidement si vous avez rencontré ce genre de cas. Est-ce un problème général ou est-ce un cas isolé dans ma propre collectivité?

Mme Adeena Niazi: Dans notre organisme, nous nous occupons des réfugiés parrainés. Beaucoup de réfugiés sont parrainés. Jusqu'à présent, nous n'avons noté aucun problème grave dans le domaine de la santé.

Mme Jenny Kwan: Très bien.

Allez-y, madame Wong-Tam.

Mme Moy Wong-Tam: Dans mes notes, j'aborde les problèmes médicaux auxquels sont confrontés les réfugiés syriens.

La plupart des femmes préfèrent être examinées par des médecins ou des spécialistes de sexe féminin qui parlent arabe. Les probabilités d'obtenir un tel service sont extrêmement réduites, voire inexistantes dans certaines régions. Ma recommandation serait que ces réfugiées soient accompagnées par des interprètes médicaux ou qualifiés, au moins pendant la première année suivant leur arrivée, parce que c'est vraiment important. Certains réfugiés souffrant de maladies graves ne sont pas traités. Je crois que les problèmes les plus courants sont les infections respiratoires, la diarrhée, les infections cutanées, l'hypertension, le diabète, etc. D'autre part, un grand nombre d'enfants n'ont pas été vaccinés depuis la guerre. Selon le *Journal de l'Association médicale canadienne*, respectivement 43 et 52 % des enfants de réfugiés syriens ont reçu les premières séries d'inoculation du vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos et le vaccin contre la polio. Un grand pourcentage de réfugiés ne sont pas vaccinés.

•(1200)

Mme Jenny Kwan: Monsieur Syed.

M. Aleem Syed: Parmi les familles syriennes que nous aidons directement, l'Association musulmane de Scarborough a... Un jeune

de 15 ans est atteint d'un cancer en phase 4. C'est très malheureux. C'est une situation difficile à accepter pour les parents. Pourtant, ils n'ont que des remerciements pour les traitements reçus à l'Hôpital pour enfants ainsi que pour la rapidité des soins et des services d'interprétation qui leur sont offerts. Je n'ai aucun problème à signaler à cet égard.

Mme Jenny Kwan: Ces services d'interprétation sont fournis par l'organisme de services d'établissement.

M. Aleem Syed: Non, c'est la catégorie mixte et les services d'interprétation sont fournis directement par l'Hôpital pour enfants. Tous les hôpitaux ont des services d'interprétation.

Mme Jenny Kwan: Par l'hôpital lui-même...

M. Aleem Syed: Oui.

Et quand il n'y a pas de services d'interprétation, les familles sont accompagnées par un interprète bénévole.

Mme Jenny Kwan: Je vois.

Dans vos commentaires, vous avez également mentionné la nécessité de conclure de nouveaux partenariats.

J'aimerais également aborder la question du logement, parce que le phénomène du 13^e mois m'inquiète beaucoup, surtout dans le cas des parrainages du secteur privé. Quand viendra le 13^e mois, ils ne pourront peut-être plus joindre les deux bouts, étant donné le taux de soutien du revenu qui leur est offert.

D'autres témoins sont en faveur, par exemple, d'une stratégie plus vaste et souhaitent que le ministre s'associe à ses homologues provinciaux et territoriaux pour régler la question des taux de prestation d'aide sociale. J'aimerais juste connaître votre point de vue au sujet du 13^e mois.

M. Aleem Syed: Dans le cas des partenariats du secteur privé, étant donné l'évolution future de la gouvernance tant au niveau fédéral que provincial ou autre, on comprend qu'il sera nécessaire pour les citoyens et pour les parrains du secteur privé de s'engager plus fortement. Tous les citoyens jouent un rôle actif et, grâce aux médias sociaux et à tous les dispositifs et gadgets technologiques possibles, ils semblent s'engager plus sérieusement qu'avant. D'après moi, cela permettra au gouvernement de s'éloigner de la prestation des services pour se concentrer sur l'élaboration des politiques, afin de laisser aux parrains du secteur privé le soin d'offrir les services dans les secteurs du logement, de l'établissement ou autre.

Mme Jenny Kwan: Êtes-vous d'accord pour demander au ministre de s'engager avec ses partenaires provinciaux et territoriaux à aborder les questions de l'abordabilité du logement et de la nécessité d'augmenter les taux de prestation d'aide sociale?

Le président: Il vous reste 20 secondes.

M. Aleem Syed: Ce serait une démarche très positive que nous appuyons sans réserve.

Mme Jenny Kwan: Voilà, c'était une seconde.

Le président: Vingt secondes.

Mme Jenny Kwan: Oh, 20 secondes. Je pensais que vous aviez dit « une seconde ».

Très bien, madame Wong-Tam, pouvez-vous répondre à la même question?

Mme Moy Wong-Tam: Il faut vraiment revoir le taux des prestations d'aide sociale. Dans différents centres urbains, en particulier, il faudrait indexer le taux au coût de la vie.

Mme Jenny Kwan: Madame Niazi.

Mme Adeena Niazi: Je suis d'accord. Il faut ajuster le taux des prestations.

Le président: Merci.

Madame Zahid, c'est à votre tour, pour sept minutes, s'il vous plaît.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie aussi les témoins d'être venus aujourd'hui. Votre contribution nous sera très utile dans le cadre de notre étude.

J'ai conscience de l'important travail que beaucoup d'entre vous font pour aider les réfugiés à s'installer dans leur nouvelle vie. J'en suis très reconnaissante.

Ma première question s'adresse à Mme Niazi.

D'autres témoins nous ont dit que beaucoup de femmes nouvellement arrivées se sentent isolées socialement et confinées dans leur appartement à s'occuper de leur famille. Cela ne facilite pas leur adaptation à leur nouvelle communauté et à leur nouvelle culture.

Je suis moi-même une immigrante. Je suis arrivée ici il y a environ 17 ans, avec un jeune enfant. J'étais une immigrante, pas une réfugiée, mais j'ai certainement connu cette situation.

Pouvez-vous nous parler de la situation des femmes nouvellement arrivées avec lesquelles vous avez été en contact et pouvez-vous nous dire quelles sont les meilleures façons de les aider à s'intégrer positivement dans la société canadienne?

Mme Adeena Niazi: En fait, la meilleure formule consisterait à s'adresser à elles directement chez elles, dans la sécurité de leur foyer. Nous avons rencontré des femmes qui sont ici depuis quelques années et qui ne savent même pas comment se procurer les produits alimentaires de base. L'approche que nous avons adoptée consiste à intervenir directement chez elles. Nos travailleuses leur rendent visite chez elles pour aborder différents sujets.

Parfois, les hommes sont un peu inquiets de laisser les femmes sortir. Nous avons travaillé avec les interprètes qui sont venus d'Afghanistan, d'un pays ravagé par la guerre. Comme ils étaient très isolés, nous avons commencé à procéder de cette manière. Nous sommes allés chez eux, nous avons parlé avec les hommes et abordé les différents problèmes au cours de nos visites.

À la bibliothèque, nous avons accueilli des groupes réservés aux femmes et nous leur avons parlé.

Nous leur avons appris à utiliser l'ascenseur, parce que la plupart d'entre elles ne savaient pas le faire. Nous leur avons appris à cuisiner et à faire toutes sortes d'autres choses. Les résultats ont été très concluants.

Nous les avons accompagnées au magasin ou aux cours CLIC... Nous leur avons montré comment s'y rendre à pied. Elles ne participaient pas beaucoup dans les cours CLIC.

Les visites à domicile sont très... Le plus important, c'est d'atteindre les éléments les plus isolés et les plus marginalisés. Nous n'avons pas beaucoup de problèmes avec les personnes qui demandent des services, ce sont celles qui ne viennent pas nous voir qui nous préoccupent.

●(1205)

Mme Salma Zahid: C'est une très bonne remarque.

Au cours de notre étude, nous avons aussi entendu des signataires d'ententes de parrainage, des SEP — et vous faites vous-mêmes partie de ce groupe — qui nous ont dit avoir les fonds nécessaires et être prêts à faire venir d'autres réfugiés syriens en plus des ambitieux objectifs auxquels s'est engagé le gouvernement. Comme vous le savez, le Canada ne dispose pas de ressources infinies pour traiter les demandes et installer les réfugiés. Par ailleurs, il faut s'occuper des réfugiés en provenance d'autres régions du monde. Pouvez-vous nous dire quelles répercussions aurait la venue de réfugiés syriens supplémentaires sur l'accueil d'autres réfugiés en provenance d'autres pays du monde?

Mme Adeena Niazi: À titre de signataires d'ententes de parrainage, nous travaillons avec différents groupes, avec une population en fait variée qui n'a pas pris part au parrainage comme le... Ils nous disent s'inquiéter du fait que certains réfugiés d'autres régions du monde semblent avoir été oubliés. J'ai mentionné les Africains, les Afghans et les chrétiens de Thaïlande.

Les parrains sont prêts à faire venir des réfugiés de Syrie et d'autres parties du monde, des réfugiés qui ont besoin de protection. Le programme des réfugiés est un programme de protection qui vise à sauver les vies des personnes à risque, qu'elles proviennent de Syrie, d'Afrique ou d'autres parties du monde. Ils sont ouverts.

L'initiative syrienne a reçu une réponse enthousiaste parce que la plupart des gens souhaitaient la réussite de ce programme et atteindre l'objectif de 25 000. Je suis heureuse que vous ayez pris part à ce programme qui nous a permis d'accueillir de nombreux réfugiés. Une des raisons pour lesquelles les parrains ne sont pas encouragés à faire venir des réfugiés de certains pays tient au fait qu'ils n'ont pas de visa et qu'ils devront peut-être attendre cinq ou six ans, sans même qu'il soit garanti qu'ils puissent venir un jour. Six ou sept ans, c'est long. Comme les Syriens sont venus rapidement et qu'ils ont bénéficié d'un processus accéléré, la plupart d'entre nous ont participé à cette initiative.

Il y a eu des problèmes de communication avec l'ACDI... Par exemple, pour certains SEP, et nous-mêmes pour certains cas de réfugiés désignés par un bureau des visas, nous avons présenté notre demande de parrainage en décembre. Jusqu'à présent, nous n'avons eu aucune réponse alors que nous pensions que les réfugiés étaient prêts à partir. De tels problèmes existent, mais dans l'ensemble, il y a eu un impact. Il y a aussi le Bureau de traitement centralisé de Winnipeg, le BTC-W. Le traitement accéléré des cas de réfugiés syriens par le centre de traitement de Winnipeg a entraîné des retards dans le traitement des autres cas. Nous avons des Syriens et d'autres réfugiés. Les Syriens sont sur le point d'être déjà convoqués pour leur entrevue, mais nous n'avons reçu pour le moment aucune confirmation de la part du BTC-W.

Mme Salma Zahid: Ma prochaine question s'adresse à vous, monsieur Syed.

Nous savons tous combien il est important pour les nouveaux arrivants de maîtriser l'anglais ou le français afin de réussir la transition et de s'intégrer dans la société canadienne. Pour y parvenir, il faut avoir accès à des cours d'anglais langue seconde. Vous avez mentionné dans vos commentaires que vous intervenez auprès de près de 120 familles. Pouvez-vous nous dire dans quelle mesure les nouveaux arrivants que vous aidez ont eu accès aux cours d'ALS? Combien de familles sont déjà inscrites aux cours d'ALS?

M. Aleem Syed: Je dirais que 90 % des familles sont inscrites aux cours d'ALS, en particulier pour le programme CLIC, surtout ceux qui sont arrivés ici en janvier et février. Il est clair qu'ils fréquentent les cours d'ALS et le programme CLIC, puisque nous les voyons et que nous leur rendons visite. Ceux qui sont arrivés plus récemment sont en attente et je ne connais pas exactement le pourcentage de personnes qui sont sur les listes d'attente.

Dans certains cas, les familles de nouveaux arrivants ne sont pas très motivées pour suivre le programme CLIC. Même si elles sont inscrites, elles ne veulent pas assister aux cours parce que cela ne correspond pas à leur perspective sociale ou parce qu'elles sont indécises à propos de l'apprentissage de l'anglais. Elles ont l'impression de régresser et de s'abaisser à un mode de vie qui n'est pas le leur. Voilà quelques-unes des inquiétudes qu'ont soulevées les nouveaux arrivants, mais nous avons parlé avec eux et nous leur avons dit que c'est tout ce que nous pouvions faire. On peut mener le cheval à la rivière, mais on ne peut pas le forcer à boire... C'est important de faire la distinction et voilà ce que nous leur disons...

•(1210)

Le président: Merci, monsieur Syed.

M. Aleem Syed: Il est important de faire la distinction entre l'accès aux services et la pertinence de cet accès.

Le président: Merci.

Monsieur Saroya, vous disposez de cinq minutes.

M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être venus nous présenter leurs commentaires. Nous voulons que cette opération soit un grand succès et nous accueillons volontiers leurs recommandations.

Monsieur Syed, vous avez dit que dans certains cas, le revenu familial est de 1 070 \$ et que le loyer s'élève à 1 000 \$. Comment font-ils pour joindre les deux bouts?

M. Aleem Syed: Dans ce cas, on fait appel à la communauté et chacun verse sa contribution. Voilà comment on les aide à joindre les deux bouts.

M. Bob Saroya: On fait appel à la communauté. Merci à la communauté pour sa générosité.

Madame Niazi, vous avez dit que les réfugiés syriens ont de nombreux problèmes et souffrent d'isolement, tandis que beaucoup d'enfants sont marqués par le stress post-traumatique. Quelles sont les solutions? Que devraient faire le gouvernement, le comité et les Canadiens pour réagir à tous ces problèmes?

Mme Adeena Niazi: Pour commencer, il faudrait avoir des groupes de soutien et des fonds suffisants pour traiter les problèmes de santé mentale. Par ailleurs, le choc culturel est un des grands problèmes. Surtout, quand ils arrivent ici, les réfugiés sont confrontés à une population différente. Ils ont l'impression qu'ici tout est différent. Des groupes de soutien seraient très utiles pour les rassembler. C'est ce que nous faisons. Pour les réfugiés que nous avons parrainés à titre de SEP, nous nous efforçons essentiellement de réunir cinq ou six familles afin de créer un réseau social pour qu'elles puissent s'entraider.

Il faut également les inscrire à des cours d'anglais. Apparemment, certains d'entre eux n'ont pas envie de suivre les cours. Faisons en sorte que les cours soient intéressants pour eux. Pour les femmes essentiellement, nous proposons des activités telles que des sorties, pour les attirer et les inciter à fréquenter les cours réservés aux femmes seulement. Il m'est arrivé parfois d'assister à des cours et de

les entendre chanter leurs propres chansons et jouer de la musique pendant la pause. De telles formules rendent les cours très attrayants pour elles et les aident à sortir de la maison et à se sentir moins isolées.

Il y a des programmes multiculturels de mieux-être pour les femmes. Nous collaborons avec l'Association canadienne pour la santé mentale. Cela s'est avéré très utile pour les femmes nouvellement arrivées qui souffrent de stress. Il y a d'autres problèmes. Des programmes de formation au rôle de parents seraient utiles. Je pense au cas d'une famille aimante que nous avons accueillie et dont les enfants risquent maintenant d'être placés par la Société d'aide à l'enfance en raison de la façon dont ils étaient traités par leurs parents. Des programmes de formation au rôle de parents seraient utiles, et pas seulement pour les femmes.

Comme dans le cas du programme d'accueil, l'hôte devrait provenir de la propre communauté des réfugiés et être en contact avec les autres membres de la communauté.

M. Bob Saroya: Madame Tam, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Moy Wong-Tam: Nous avons aussi des groupes de soutien pour les femmes. Je pense qu'ils sont très utiles. Nous pouvons parler de gestion du stress et du rôle de parents, de la façon de faire un budget et de s'organiser pour joindre les deux bouts au Canada en utilisant son argent à bon escient. Je pense que tout cela est important pour les mères.

Nous avons déjà proposé un programme auquel on pouvait participer avec son bébé. Je pense que l'on pourrait essayer de le réinstaurer afin de voir s'il ferait sortir les femmes nouvellement arrivées de Syrie. Les mères qui ne sont pas prêtes à suivre des cours parce qu'elles s'occupent de très jeunes enfants pourraient assister à ce type de programme et rencontrer du monde. Ce serait l'occasion d'apprendre quelques mots d'anglais et de s'informer sur le Canada en général.

•(1215)

M. Bob Saroya: Adeena, vous avez également soulevé la question de l'équité dans les programmes offerts aux réfugiés. Certaines personnes attendent plus longtemps que d'autres. Qu'en-tendez-vous par là?

Mme Adeena Niazi: Pour les cours de langue?

M. Bob Saroya: Dans votre exposé...

Mme Adeena Niazi: Vous voulez dire outre-mer?

Comme je l'ai mentionné, les réfugiés doivent attendre cinq ou six ans avant de pouvoir venir ici, surtout en provenance de Pretoria et d'Islamabad. Notre programme parrainait des réfugiés qui se trouvaient dans cette situation. Ils n'ont pas pu attendre aussi longtemps. Un de nos réfugiés parrainés a été tué après être retourné dans son pays.

Le président: Dix secondes, s'il vous plaît.

Mme Adeena Niazi: Par ailleurs, il a fallu annuler un mariage forcé imposé à une des femmes.

Il se passe beaucoup de choses. Leur établissement s'en ressent lorsqu'ils arrivent au Canada.

Le président: Merci.

Mme Adeena Niazi: Plus les délais sont longs, plus il est difficile pour eux de s'installer dans la société canadienne.

Le président: Merci, madame Niazi.

Monsieur Tabbara, allez-y, vous disposez de cinq minutes.

M. Marwan Tabbara (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.): Merci beaucoup. Je vais partager mon temps de parole avec M. Ehsassi au cas où il n'en aurait pas assez.

Tout d'abord, merci beaucoup à tous d'être venus aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à M. Mandarin.

Vous avez dit que beaucoup de Syriens ont une formation dans le secteur de la construction. Vous avez mis sur pied des centres de formation auxquels on pourrait faire appel en cas de pénurie de main-d'oeuvre. Pouvez-vous nous expliquer un peu plus quels sont les centres de formation que vous offrez aux réfugiés afin qu'ils puissent mieux s'intégrer dans le secteur de la construction?

M. John Mandarin: Oui, absolument.

Dans presque toutes les grandes villes où nous sommes présents, comme je l'ai dit, dans l'industrie de la construction, l'industrie manufacturière et l'hôtellerie, nous avons une section locale qui représente les syndiqués qui travaillent dans la région, ainsi qu'un centre de formation où les membres existants peuvent obtenir des compléments de formation. Ces centres offrent également des programmes d'apprentissage et d'acquisition de nouvelles compétences. C'est le type de formation que nous proposons aux nouvelles recrues, y compris aux réfugiés syriens.

L'idée est de les placer dans une situation où, après avoir acquis ce que nous appelons les aptitudes à la vie quotidienne et les aptitudes linguistiques, ils se sentent un peu plus à l'aise en salle de classe... Nous commençons donc par leur expliquer en classe ce qui se passe sur un chantier de construction. Il est question de sécurité, on leur parle aussi du jargon employé sur les lieux de travail, comme l'a mentionné je crois M. Kent ou quelqu'un d'autre, et ils se familiarisent avec le type de situation qu'ils seront amenés à rencontrer au travail. À part cela, il y a aussi un élément pratique, un atelier de mise en contexte qui est la partie la plus importante de la formation.

Les centres de formation sont extraordinaires en ce sens qu'ils reproduisent de très près les conditions que l'on trouve sur les lieux de travail. Nous avons constaté que, aussi bien pour un jeune apprenti que pour un Néo-Canadien, c'est la meilleure façon de les adapter au milieu de travail en toute sécurité et de manière productive, en les exposant au type d'outils et aux pratiques qu'ils rencontreront sur les lieux de travail.

M. Marwan Tabbara: Combien d'entrepreneurs ou d'entreprises de construction se sont adressés à vous pour engager des réfugiés syriens? Donnez-moi s'il vous plaît une réponse brève.

M. John Mandarin: Absolument.

Comme je l'ai déjà mentionné, je crois, il y a des pénuries de main-d'oeuvre et nous cherchons partout de nouvelles recrues pour leur offrir des débouchés, mais également pour combler les postes et répondre aux besoins de l'industrie de la construction.

Plusieurs secteurs se sont adressés à nous pour nous demander ce que nous faisons en matière de recrutement. Nous collaborons avec les organismes communautaires.

M. Marwan Tabbara: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Ehsassi, vous avez deux minutes et 10 secondes.

M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Merci. Je vais poursuivre dans la même ligne que mon collègue.

Ayant déjà eu l'occasion de rencontrer votre syndicat, je peux dire que la main-d'oeuvre que vous formez présente deux caractéristi-

ques. Tout d'abord, elle est incroyablement diversifiée. Je pense que tout le monde peut s'accorder là-dessus.

L'autre élément, c'est que l'on met beaucoup l'accent sur la mise à niveau, la formation et ce genre de choses. Comment se présente une formation à LiUNA lorsqu'il y a des places disponibles et que vous êtes prêts à former de nouvelles personnes intéressées à suivre une formation? Est-ce que les futurs employés doivent nécessairement avoir déjà des compétences ou est-ce que vous proposez différents programmes qui peuvent s'adapter aux différents types de candidats?

• (1220)

M. John Mandarin: Nous sommes prêts à accepter une personne qui arrive avec certaines compétences, car c'est vraiment un avantage, mais nous acceptons les gens qui sont désireux d'apprendre en vue de travailler dans le secteur de la construction et d'y faire carrière. Nous nous chargeons de les former, que ce soit dans le cadre d'un programme de préapprentissage, d'apprentissage ou pour une mise à niveau ou une formation qui leur permet d'accéder à un niveau supérieur s'ils arrivent avec déjà certaines compétences. Nous accordons un soutien à divers niveaux aux personnes que nous recrutons et qui sont intéressées par le potentiel qu'offre le travail dans le secteur de la construction.

M. Ali Ehsassi: J'ai aussi noté que vous enseignez les aptitudes à la vie quotidienne aux personnes qui s'inscrivent à vos programmes. Elles reçoivent également de l'aide en matière d'apprentissage linguistique.

Est-ce que cela veut dire qu'un candidat qui ne posséderait pas les compétences de base en anglais ne pourrait pas être accepté par LiUNA ou est-ce que les portes ne sont pas totalement fermées pour les personnes qui ne parlent pas nécessairement l'anglais?

Le président: Dix secondes, s'il vous plaît.

M. John Mandarin: Il existe certaines possibilités. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour les aider à atteindre un certain niveau, car les personnes qui se destinent à travailler dans l'industrie de la construction doivent avoir certaines compétences linguistiques de base, pour leur propre sécurité et pour pouvoir fonctionner de manière productive.

Le président: Merci.

M. John Mandarin: Nous faisons tout notre possible pour combler ces lacunes.

Le président: Merci, monsieur Mandarin.

Monsieur Saroya, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Bob Saroya: Merci, monsieur le président, encore une fois.

J'ai quelques questions pour nos invités. Vos organisations proposent-elles aux femmes réfugiées des programmes ou services spéciaux qui répondent à leurs besoins particuliers et à la situation qu'elles vivent? Ces programmes existent-ils déjà ou ont-ils été créés spécialement pour les réfugiés syriens?

Nous pouvons commencer par Adeena.

Mme Adeena Niazi: Étant donné que notre organisation s'adresse aux femmes, nous avons toujours eu des programmes spéciaux pour elles. Évidemment, nous devons élargir nos programmes pour les réfugiés syriens. Nous avons dû offrir des services de soutien adaptés aux besoins des Syriens, mais tous nos programmes sont axés sur les femmes et visent à répondre à leurs besoins spéciaux.

M. Bob Saroya: Constatez-vous une augmentation du nombre de Syriennes et est-ce que cela soumet le système à des pressions supplémentaires?

Mme Adeena Niazi: Il y a eu une augmentation. Ce qu'il y a de positif dans le cas des réfugiés syriens, c'est que nous bénéficions de l'aide de nombreux bénévoles qui proviennent de la population en général. Nous avons l'habitude d'avoir une centaine de bénévoles et maintenant il y en a 250 qui viennent prêter main-forte pour l'accueil des réfugiés syriens. Cela fait 150 bénévoles de plus qui participent à l'accueil des Syriens. C'est un des côtés positifs.

Il y a eu des pressions. Nous faisons des heures supplémentaires. Notre personnel travaille beaucoup plus que normalement, surtout ceux qui parlent arabe. Une personne arabophone peut avoir à rendre visite à 100 nouveaux clients au cours d'une période d'un mois. C'est beaucoup de travail.

M. Bob Saroya: Est-ce que votre organisation reçoit des fonds supplémentaires pour ces programmes?

Mme Adeena Niazi: Nous n'avons qu'un seul travailleur de l'établissement à Toronto, mais notre bureau de Peel... Nous avons un bureau dans Peel et nous avons un contrat avec le gouvernement. Nous n'obtenons pas de financement supplémentaire. Notre financement global a été réduit. Nous avons perdu un certain pourcentage de financement. Il y a une ligne supplémentaire destinée à l'initiative d'accueil des réfugiés syriens. Nous avons des listes d'attente pour les autres réfugiés en général et nous demandons des fonds supplémentaires. Le financement dont nous disposions pour les autres immigrants réfugiés a été réduit et il est placé sur une ligne différente pour les réfugiés syriens. Cela veut dire que nous n'avons pas de fonds supplémentaires pour cette initiative; ce sont des fonds qui ont été déplacés d'une catégorie à une autre. C'est très difficile pour nous à gérer, parce que nous ne pouvons pas sortir des réfugiés et des immigrants de la classe pour faire de la place aux Syriens. C'est une situation difficile.

M. Bob Saroya: Êtes-vous en train de nous dire qu'il y a deux poids, deux mesures et que le traitement n'est pas le même pour les Syriens et pour les autres?

Mme Adeena Niazi: Je ne peux pas dire qu'il y a deux poids, deux mesures, parce que je peux comprendre que l'initiative pour la Syrie était spéciale. Nous félicitons le gouvernement pour cette initiative qui était vraiment indispensable. Ce que nous disons, c'est qu'il faut prendre en compte les besoins des autres réfugiés, qu'ils soient outre-mer ou ici au Canada, et leur offrir un traitement équitable.

Nous sommes très heureux pour les Syriens, mais nous voulons pouvoir offrir la même assistance aux autres réfugiés et aux nouveaux arrivants.

• (1225)

M. Bob Saroya: Avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Moy Wong-Tam: À propos du budget général — le gouvernement fédéral a affirmé qu'il consacre 38,6 millions de dollars en fonds supplémentaires pour venir en aide aux réfugiés syriens —, mais je pense que la plus grande partie de cet argent a servi au transport et au logement dans les hôtels. Il en reste très peu pour les services d'établissement. On nous a dit que 5 % de notre budget existant devait être affecté aux initiatives concernant les réfugiés syriens, mais cela veut dire que nous devons couper dans d'autres secteurs.

Nous ne voulons pas donner l'impression à tous les autres immigrants que les réfugiés syriens ont un traitement spécial.

Qu'arrive-t-il aux autres réfugiés et aux autres immigrants? Les organismes qui n'obtiennent pas de fonds supplémentaires se trouvent dans une situation difficile, mais il faut préciser, pour être juste, qu'IRCC prévoit proposer des programmes supplémentaires au cours de l'été. Les décisions n'ont pas encore été prises au sujet de ce que nous pouvons proposer dans les programmes d'été.

C'est une période très brève, seulement deux mois au cours desquels nous pouvons offrir des programmes aux enfants ou aux femmes. Plus de la moitié des réfugiés parrainés par le gouvernement ont des enfants de moins de 14 ans. C'est une énorme population de jeunes. À long terme, c'est positif pour les statistiques démographiques du Canada, mais entretemps, nous devons investir dans les programmes pour les jeunes.

Le président: Merci, madame Wong-Tam.

Nous allons maintenant suspendre la séance pour permettre aux invités de quitter la salle. Le Comité doit se pencher sur un point que nous avons convenu d'étudier au cours de la dernière demi-heure.

Merci.

• (1225)

(Pause)

• (1230)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Nous avons été saisis d'une motion que nous avons convenu d'examiner aujourd'hui.

Madame Rempel, vous avez la parole.

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Merci, monsieur le président.

Un peu plus tôt aujourd'hui, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a publié un rapport intitulé *'They Came to Destroy': ISIS Crimes Against the Yazidis*. On peut lire ce qui suit dans le sommaire de ce rapport:

Le groupe armé EI a commis un génocide ainsi que des crimes multiples contre l'humanité et des crimes de guerre contre les Yézidis, dont il tient des milliers en captivité dans la République arabe syrienne où ils sont soumis à des horreurs quasiment inimaginables.

Le présent rapport qui met l'accent sur les violations commises en Syrie, s'appuie sur 45 entrevues réalisées avec des survivants, des dirigeants religieux, des contrebandiers, des militants, des avocats, du personnel médical et des journalistes. Un grand nombre de preuves documentaires ont permis de corroborer les informations recueillies par la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne.

Le groupe armé EI a cherché à anéantir les Yézidis en les exterminant; en les soumettant à l'esclavage sexuel, à l'esclavage, à la torture et à des traitements inhumains et dégradants et en les déplaçant de force, entraînant ainsi de graves blessures physiques et mentales; en leur imposant des conditions de vie qui les mènent à une mort lente; en appliquant des mesures visant à empêcher la naissance d'enfants yézidis, notamment en contraignant les adultes à se convertir, en séparant les hommes et les femmes yézidis et en leur infligeant des traumatismes mentaux; en enlevant les enfants yézidis de leurs propres familles pour les confier à des combattants du groupe armé EI, les coupant ainsi de leurs croyances et des pratiques de leur propre communauté religieuse et en éradiquant leur identité yézidie. Par leurs annonces publiques et leur conduite, le groupe armé EI et ses combattants montrent clairement qu'ils ont l'intention de détruire les Yézidis du Sinjar qui constituent la majorité de la population yézidie du monde.

Le sommaire conclut en affirmant que « Le génocide des Yézidis est en cours. »

À la page 37 de ce rapport, la commission présente ses recommandations. À la section 212, la commission recommande à la communauté internationale de reconnaître que le groupe EI a commis le crime de génocide contre les Yézidis du Sinjar.

Elle poursuit avec plusieurs autres recommandations importantes, mais la motion que je présente aujourd'hui fait suite à la recommandation présentée dans le paragraphe 212(g) qui suggère d'accélérer les demandes d'asile des victimes du génocide des Yézidis.

Au cours de notre étude sur la réponse du gouvernement à la crise des réfugiés syriens, de nombreux groupes sont venus nous dire qu'il est difficile de faire venir des Yézidis au Canada et que l'on fait face à de nombreux obstacles. En fait Mme Dawn Edlund, fonctionnaire du ministère, a déclaré devant nous que le ministère n'a repéré que neuf cas de Yézidis actuellement en cours de traitement.

Il existe des groupes de soutien à Winnipeg et dans d'autres régions du pays. Je vais en mentionner un. Il s'agit d'une organisation-cadre qui s'appelle Operation Ezra, mise sur pied par la synagogue Shaarey Zedek. Je crois que le ministre a déjà rencontré ce groupe qui a recueilli plus de 250 000 \$ pour parrainer sept familles yézidies. D'autres groupes sont venus dire au Comité qu'il faudrait trouver des moyens, comme le recommande l'ONU, d'accélérer les demandes d'asile des victimes du génocide des Yézidis.

Je pense que l'information présentée au Comité jusqu'à présent montre que le gouvernement et notre pays en général pourraient bénéficier de l'étude par un comité des différents moyens qui permettraient d'accélérer ce processus, étant donné qu'il a été abondamment prouvé que les groupes qui souhaitent aider les Yézidis font face à des obstacles importants.

Attendu l'urgence de ce rapport, urgence que les Nations unies résumant dans cette recommandation particulière, je propose:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le comité étudie des options pour...

— ainsi que le propose le rapport de l'ONU —

... accélérer le traitement des demandes d'asile de Yézidis victimes de génocide; que cette étude s'échelonne sur au moins trois (3) réunions à tenir le plus tôt possible; que des représentants du ministère soient présents pour au moins une (1) rencontre; que le comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre et que, conformément à l'article 109 du Règlement, le gouvernement dépose une réponse globale.

Le gouvernement dispose de nombreux instruments pour accélérer le traitement des demandes d'asile de groupes vulnérables. Je pense que, sur la foi du rapport présenté par l'ONU, rapport qui s'appuie sur l'analyse de preuves recueillies sur une longue période de temps, il est clair que les Yézidis sont actuellement victimes d'un génocide et puisque l'ONU elle-même a demandé à la communauté internationale d'accélérer le traitement des demandes d'asile en provenance de cette région, le Comité devrait prendre cette cause à coeur, envisager de façon non partisane de venir en aide à la communauté internationale et se pencher à tout le moins sur les options et les instruments à notre disposition pour venir en aide à cette population.

Merci, monsieur le président.

•(1235)

Le président: Merci, madame Rempel.

Monsieur Sarai.

M. Randeep Sarai: Je tiens à remercier Mme Rempel de se soucier des malheurs du peuple yézidi.

J'ai moi-même quelques suggestions à faire. Je pense que le problème concerne plus généralement les populations qui sont harcelées ou déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Beaucoup de ces contrées sont sans gouvernement ou sont en proie à une agitation civile qui empêche toute forme de gouvernement, ainsi que le rétablissement de l'ordre. Mais il y a une définition du réfugié que

nous devons prendre en considération. Par ailleurs, comment considérons-nous cette population?

Je crois que, pour répondre aux préoccupations des électeurs de ma propre circonscription ainsi que de celle de M. Saroya, qui a alerté l'opinion au sujet des sikhs afghans, et d'autres intervenants de cette Chambre qui ont signalé d'autres minorités persécutées, que ce soit les Calédoniens ou d'autres groupes, les communautés LGBT d'Irak, je pense que nous pourrions peut-être modifier la motion en remplaçant la formule « des options pour accélérer le traitement des demandes d'asile de Yézidis victimes de génocide » par les mots « des options visant à permettre au Canada de mieux venir en aide aux groupes vulnérables localisés dans des régions inaccessibles » et les mots « une (1) rencontre » par les mots « deux (2) rencontres ».

J'espère que cela répondra aux préoccupations des divers groupes concernés. L'étude devrait moins se pencher sur les propres vulnérabilités des divers groupes que sur les options légales et sur les mécanismes dont notre gouvernement et les autres gouvernements du monde peuvent se prévaloir pour venir en aide à ces personnes, à l'endroit où elles se trouvent.

Merci.

•(1240)

Le président: Merci, monsieur Sarai.

Madame Rempel.

L'hon. Michelle Rempel: Par votre intermédiaire, monsieur le président, j'aimerais demander à M. Sarai de préciser que cette modification de l'étude nous permettra de nous pencher sur diverses façons d'accélérer les demandes d'asile de groupes désignés comme victimes de génocide, tel que recommandé dans le rapport publié aujourd'hui par l'ONU sur les Yézidis.

M. Randeep Sarai: Je pense que l'étude aurait pour objectif de définir les meilleurs moyens de leur venir en aide. Ce serait la prérogative de l'étude, son objectif, de déterminer des moyens de venir en aide à ces groupes vulnérables.

Le président: Madame Kwan, s'il vous plaît.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les membres du Comité de part et d'autre de la Chambre, d'avoir engagé cette discussion.

J'applaudis la motion présentée par Mme Rempel. Le problème a été porté à l'attention des membres de notre comité et, depuis quelque temps, le public a connaissance des atrocités qui ont été révélées publiquement et qui se sont avérées. Or, le gouvernement semble se heurter à des obstacles insurmontables. Des témoins sont venus parler au Comité des démarches qu'ils ont entreprises en vain dans l'espoir de vraiment progresser dans ce dossier.

Au bout du compte, c'est une question d'humanité. Nous sommes aux prises avec une situation où d'autres êtres humains sont soumis à un risque extrême et ont subi des souffrances indescriptibles. Je ne peux même pas imaginer ce que certaines femmes et jeunes filles ont dû endurer et pourtant, la communauté internationale semble incapable d'intervenir.

Nous avons l'occasion ici, dans notre comité, de nous pencher sur cette question afin d'essayer de trouver des façons de lever ces barrières et ces obstacles qui empêchent le Canada d'agir par compassion et d'offrir une assistance humanitaire.

J'appuie cette motion. Je suis favorable à l'amendement visant à élargir la portée de l'étude, car je crois qu'il est important de reconnaître que plusieurs groupes et communautés différents vivent des situations similaires qui méritent aussi notre attention.

Une personne que nous avons entendue aujourd'hui même a cité plusieurs groupes qu'elle avait identifiés. J'ai travaillé moi-même avec d'autres groupes communautaires à propos de la communauté LGBTQ qui, en fait, a fait l'objet d'une évaluation. Le cas a été traité. L'UNHCR a reconnu les risques qu'ils encourent, alors qu'ils subissent actuellement une persécution active. Ces groupes ne peuvent trouver une façon de venir ici, au Canada, sans de longs délais d'attente.

Je suis tout à fait d'accord pour trouver des moyens d'accélérer le soutien et l'assistance humanitaire du Canada à l'égard de ces groupes vulnérables qui méritent notre compassion. J'appuie l'amendement qui a été présenté au sujet de la motion.

Le président: Merci, madame Kwan.

Monsieur Saroya.

M. Bob Saroya: Monsieur le président, je suis particulièrement touché par les épreuves que vivent les femmes yézidiennes et les groupes sikhs en Afghanistan. Mais beaucoup d'autres groupes vivent aussi le même genre de situation. Est-ce que trois rencontres suffiraient à examiner ce problème énorme et complexe, ou aurions-nous besoin de plus de trois rencontres?

Le président: Monsieur Sarai.

M. Randeep Sarai: Lorsque nous avons commenté la motion de Mme Rempel, nous avons dit qu'il faudrait au moins trois rencontres. Rien ne nous empêchera d'en avoir plus. En utilisant la formule « le plus tôt possible », le but est de procéder au cours de l'été, si nécessaire et de se rencontrer aussi souvent que possible pour répondre aux préoccupations.

●(1245)

Le président: Merci.

Madame Rempel.

L'hon. Michelle Rempel: Monsieur le président, je crois que tous les membres du Comité sont disposés à entendre une liste complète de témoignages pour faire en sorte que ces témoignages nous présentent des recommandations concrètes sur la façon de procéder, de manière tout à fait non partisane, espérons-le, et le plus rapidement possible. Je suis certaine que M. Sarai pourra le confirmer.

Le président: Monsieur Saroya.

M. Bob Saroya: Je serais prêt à me rendre disponible au besoin pour prendre part à des rencontres cet été à n'importe quelle heure du jour. Ce sont des questions très graves.

Le président: Merci.

Monsieur Kent.

L'hon. Peter Kent: Monsieur le président, très brièvement, et à titre de membre invité du Comité, j'appuie l'amendement. Toutefois, cet amendement ne devrait pas nous faire oublier l'appel lancé aujourd'hui par le rapport de l'ONU signalant que le peuple yézidi a été victime d'un génocide et que ce dernier se poursuit encore aujourd'hui. Je pense que cette considération devrait être primordiale... Il est vrai que les Yézidis ne sont pas officiellement dans des

camps de réfugiés des Nations unies dans le nord de l'Irak, dans la région autonome kurde, mais ils demeurent extrêmement vulnérables, même ceux qui ont pu échapper à Daesh.

Le rapport que produira le Comité devra essentiellement réagir à l'épreuve que traversent les Yézidis afin que certains d'entre eux puissent échapper au génocide et être acceptés ici au Canada, en nombre approprié.

Le président: Merci.

Madame Kwan.

Mme Jenny Kwan: Je veux m'assurer de bien préciser la portée de l'étude. Une partie du problème tient au fait que le gouvernement n'a pas de centre de traitement dans le nord de l'Irak. Les gens ne peuvent pas présenter de demandes même si l'ONU les considère comme un groupe ou une famille qui répond aux exigences de l'initiative concernant les réfugiés syriens. L'opération a été lancée depuis quelque temps et les délais pour faire venir les familles ont été incroyables. Les groupes de parrainage ont vraiment dû s'armer de patience en attendant l'arrivée de ces familles. J'espère que cette étude en tiendra compte, parce que c'est une réalité d'aujourd'hui. Tous ces réfugiés sont vulnérables dans ce contexte.

Il en va de même pour les personnes appartenant au groupe LGBTQ. En effet, le gouvernement a reconnu que la communauté LGBTQ était vulnérable et, au départ, quand il a annoncé l'initiative d'accueil de 25 000 réfugiés syriens, les fonctionnaires avaient affirmé que ce groupe identifié bénéficierait de l'assistance de notre pays. Or, lorsque les fonctionnaires ont témoigné devant notre comité, et que nous leur avons demandé combien de personnes de cette catégorie avaient été accueillies, ils ont été incapables de nous répondre, car personne n'avait tenu compte de ce type d'information.

Dans ce contexte, nous ne savons pas si le gouvernement a atteint ses propres objectifs pour ce groupe vulnérable. Nous devons également trouver une façon d'y remédier.

Je tiens à m'assurer, en présence des membres de notre comité, que la portée de cette motion englobera ces aspects de notre étude, car je pense que c'est une partie importante qui permet d'élargir la portée et d'inclure ces groupes vulnérables.

Le président: Merci, madame Kwan.

Il semble que nous ayons épuisé la liste des intervenants. Je vais donc mettre aux voix l'amendement de cette motion...

Mme Jenny Kwan: Avant de passer au vote, j'aimerais obtenir confirmation de la part des auteurs de la motion et de l'amendement qu'ils acceptent les commentaires que je viens de faire, afin qu'ils soient intégrés à l'étude?

Merci.

Le président: Monsieur Sarai.

M. Randeep Sarai: Bien entendu. Je n'ai aucune objection à étudier ces divers éléments afin de trouver une façon de traiter les demandes des personnes présentées dans ces régions où il n'existe pas de centre de traitement.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant soumettre au vote l'amendement de la motion.

(L'amendement est adopté.)

Le président: Nous allons soumettre aux voix la motion modifiée.

(La motion modifiée est adoptée.)

Nous allons maintenant suspendre la séance et nous réunir à huis clos. Nous devons en effet examiner une question budgétaire qui vient de se présenter.

Le président: Merci.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>